ICLEI
Les Gouvernements Locaux pour le Développement Durable

FCM
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS
FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES

Parlons d'argent : Outils de financement pour l'action climatique locale

Ressource pour la réalisation des étapes 3 et 4 du programme des Partenaires dans la protection du climat

Le présent rapport a été élaboré dans le cadre du programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC), un partenariat entre la Fédération canadienne des municipalités et ICLEI — Les Gouvernements locaux pour le développement durable. Le programme reçoit du soutien financier du gouvernement du Canada et d'ICLEI Canada.

Le programme des PPC forme un réseau de plus de 350 municipalités canadiennes engagées dans la lutte contre les changements climatiques. Il aide les administrations locales à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à mieux protéger notre climat.

Recherche et rédaction par Sarah Shenstone-Harris, Yushuo (Alicia) Cai et Michael Dean, avec la contribution de Megan Meaney et la collaboration d'Emily Shaw à la recherche.

Référence suggérée : ICLEI Canada, 2018. Parlons d'argent : Outils de financement pour l'action climatique locale, Partenaires dans la protection du climat.

Ce rapport a été écrit et préparé par ICLEI — Les Gouvernements locaux pour le développement durable et la Fédération canadienne des municipalités.

© 2018, Fédération canadienne des municipalités.

Tous droits réservés.

24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) K1N 5P3

fcm.ca/ppc

Table des matières

Introduction **4**

Vue d'ensemble **5**

Exploiter le pouvoir des personnes : achats groupés et énergie renouvelable appartenant à la collectivité **7**

Achats groupés 8

Énergie renouvelable appartenant à la collectivité 11

Briser la barrière des capitaux : taxes d'améliorations locales et marchés de services écoénergétiques **13**

Taxes d'améliorations locales 14

Marchés de services écoénergétiques 17

Créer un cercle vertueux : fonds verts renouvelables et obligations vertes **19**

Fonds verts renouvelables 20

Obligations vertes 22

Conclusion **25**

Introduction

Le financement pose un défi de taille aux municipalités cherchant à respecter des engagements ambitieux en matière d'action climatique. Les projets qui visent à accroître radicalement l'utilisation de systèmes de distribution d'énergie renouvelable, à passer à une mobilité urbaine à faibles émissions de carbone et à réduire de façon marquée la consommation énergétique et les émissions du secteur du bâtiment, entre autres, exigent des investissements importants. C'est pourquoi les municipalités s'intéressent de plus en plus à la création et au développement de nouveaux types de financement non assortis des limites qui restreignent les outils de financement actuels.

Beaucoup de ces nouveaux outils tirent parti des nombreuses possibilités qu'ont les intervenants communautaires et les entités privées d'investir dans des initiatives d'action climatique. Dans les conditions appropriées, nombre des actions climatiques les plus pressantes peuvent générer un rendement important dont bénéficient les investisseurs des secteurs privé et communautaire. Les administrations locales peuvent en profiter en exploitant le potentiel de ces investisseurs et en l'orientant vers certains défis de financement clés auxquels les municipalités font face aujourd'hui.

Ce rapport a été élaboré pour les participants au programme des PPC qui planifient et mettent en œuvre des programmes d'atténuation des changements climatiques. Il se veut une ressource pour vous aider, d'une part, à mieux comprendre les possibilités dont vous disposez pour financer des mesures adaptées de lutte contre les changements climatiques et, d'autre part, à réunir les capacités et les connaissances essentielles. À cette fin, nous vous présentons six outils financiers; ils aident à financer les mesures de lutte contre les changements climatiques requises pour atteindre des cibles ambitieuses en matière de réduction des émissions à l'échelle nationale et internationale : les achats groupés, l'énergie renouvelable appartenant à la collectivité, les taxes d'améliorations locales, les marchés de services écoénergétiques, les fonds verts renouvelables et les obligations vertes.

Exploiter le pouvoir des personnes

- **Achats groupés**
- **Énergie renouvelable appartenant à la collectivité**

Briser la barrière des capitaux

- **Taxes d'améliorations locales**
- **Marchés de services écoénergétiques**

Créer un cercle vertueux

- **Fonds verts renouvelables**
- **Obligations vertes**

Les prochaines sections donnent une vue d'ensemble de la façon dont les municipalités peuvent créer, administrer ou diffuser ces outils. Chaque section présente les facteurs et défis clés ainsi que des études de cas pour vous inciter à passer à l'action. Vous trouverez également des suggestions de lectures complémentaires qui vous aideront à déterminer comment utiliser chaque outil selon votre contexte local.

Vue d’ensemble

Tandis que la prise de mesures de lutte contre les changements climatiques à l’échelle locale s’accélère au Canada, les municipalités délaissent de plus en plus les projets pilotes et les petites initiatives au profit de programmes, de politiques et d’initiatives d’envergure. Cependant, le financement requis pour mettre en œuvre des projets de transformation à grande échelle constitue souvent un obstacle pour les municipalités[1]. Par exemple, selon un récent sondage réalisé par QUEST Canada sur la mise en œuvre de mesures de lutte contre les changements climatiques en Ontario, les mesures nécessitant un investissement important, comme les systèmes énergétiques communautaires, les programmes d’incitation à la rénovation et les systèmes à énergie renouvelable, avaient moins de chances d’être adoptées avec succès que les mesures de planification et d’établissement de politiques ou celles visant la gestion de déchets solides[2].

Ce défi sur le plan du financement menace la capacité des municipalités à mettre en oeuvre des mesures permettant d’atteindre des cibles ambitieuses de réduction des émissions et d’éviter les conséquences les plus graves des changements climatiques. Les mesures requises exigent une modification fondamentale de l’ensemble du milieu bâti, de l’infrastructure de transport et des systèmes énergétiques. Par exemple, le Pembina Institute estime que pour que la Colombie-Britannique atteigne les cibles de réduction des émissions dans son secteur du bâtiment, il serait nécessaire de moderniser 3 % de ses bâtiments annuellement, soit 30 000 maisons, 17 000 immeubles résidentiels à logements multiples et 3 millions de pieds carrés d’espace commercial chaque année, en plus d’investir jusqu’à 1 milliard de dollars de fonds publics et privés par année[3].

Les principaux outils de financement que les municipalités ont habituellement utilisés aux fins d’atténuation des changements climatiques ne suffisent pas à réduire les émissions en profondeur de façon globale. Des programmes de financement axés sur l’octroi de subventions ont joué un rôle essentiel durant la phase des projets pilotes et aux premières étapes de mise en œuvre, mais ces programmes déterminent par nature les types de projets financés, et le montant de financement disponible est limité. D’autres outils courants, comme les frais d’utilisation, les taxes foncières et les droits d’aménagement, sont politiquement sensibles et souvent nécessaires à d’autres services cruciaux, ce qui signifie une fois de plus que les fonds sont limités[4]. Enfin, les programmes d’encouragement lancés et éliminés à répétition peuvent souffrir de l’incertitude et de l’instabilité sur le plan du financement[5]. Au lieu de cela, il faut mettre en place des solutions stables et évolutives qui aident les administrations locales à concrétiser les initiatives nécessaires pour atteindre les cibles à l’échelle nationale et internationale.

1 C40 Cities (sans date), Unlocking Climate Action in Megacities.
2 Laszlo, R. et D. Littlejohn, 2015. Rapport national sur la mise en œuvre des plans énergétiques communautaires. La planification énergétique communautaire : de la planification à la mise en œuvre au Canada.
3 Frappé-Sénéclauze, T.-P., D. Heerema et K. Tam Wu, 2017. Deep emissions reduction in the existing building stock. Pembina Institute.
4 Perun, M. et S. Hill, 2017. Planning for Climate Change in Mid-Sized Ontario Cities. Evergreen.
5 Heerema, D., T.-P. Frappé-Sénéclauze et K. Tam Wu, 2017. Energy Regulations for Existing Buildings. Pembina Institute.

Dans ce contexte, les municipalités peuvent tirer parti du potentiel d'investissement des secteurs privé et communautaire dans les initiatives de lutte contre les changements climatiques, vaste mais souvent négligé[6]. Elles peuvent contribuer à libérer ce potentiel au moyen de programmes et de produits de financement stratégique qui réduiront les coûts initiaux et le risque associé aux investissements, en plus de renforcer le flux de capitaux[7].

Des programmes de financement axés sur l'octroi de subventions ont joué un rôle essentiel, mais le montant de financement disponible est limité.

Les outils mis en lumière dans ce rapport possèdent une capacité avérée de générer un financement adéquat pour l'adoption de mesures de lutte contre les changements climatiques, comme le montrent ces quelques exemples :

- En Californie, le modèle d'énergie propre concernant l'évaluation foncière a déjà entraîné l'émergence d'une industrie qui brasse plusieurs milliards de dollars et génère un élan important pour l'action climatique[8].
- Au cours d'une période de 14 semaines en 2017, la Coopérative d'énergie renouvelable d'Ottawa a amassé près de 2 M$ pour financer des projets locaux axés sur l'énergie solaire.
- L'émission d'obligations vertes au Canada a atteint 3,8 G$ en 2017, et l'émission récente à Ottawa d'une obligation verte municipale, la première en son genre au pays, a généré 102 M$[9,10].

Ces exemples et ceux qui figurent dans les sections ci-dessous ne donnent qu'un aperçu du potentiel de ces mécanismes de favoriser l'adoption de mesures de lutte contre les changements climatiques à grande échelle. En partenariat avec des groupes de citoyens, des institutions financières, des fournisseurs de services publics et d'autres municipalités et ordres de gouvernement, les administrations locales peuvent créer ces outils ou en faciliter l'élaboration afin de réaliser les importantes réductions d'émissions requises pour atteindre les cibles nationales et internationales.

6 The Atmospheric Fund, 2017. Money on the table: Why investors miss out on the energy efficiency market.
7 The Atmospheric Fund, 2017. Energy Efficiency Financing Tools for the Canadian Context.
8 Dunsky Energy Consulting, 2016. Ontario Municipalities Local Improvement Charge Programs for Energy Upgrades.
9 Climate Bonds Initiative, 2017. Obligations et changements climatiques – Édition canadienne, 2017.
10 Fergal Smith, « City of Ottawa prices Canada's first municipal green bond – term sheet », Reuters, le 2 novembre 2017.

Exploiter le pouvoir des personnes :

achats groupés et énergie renouvelable appartenant à la collectivité

Les deux premiers outils, soit les **achats groupés** et l'**énergie renouvelable appartenant à la collectivité**, permettent de réduire les coûts initiaux et d'accroître la pénétration du marché des technologies et des services propres grâce au pouvoir conjugué des individus. En regroupant les gens autour d'un investissement commun, on harmonise les objectifs, et la collectivité en profite sur le plan financier, social et environnemental.

Achats groupés

Les achats groupés permettent de profiter du pouvoir que confère un achat collectif pour obtenir des rabais sur des biens et services. Les achats groupés sont depuis longtemps employés dans les secteurs médical et agricole, et ils sont de plus en plus utilisés par les municipalités et les organisations sans but lucratif pour acheter de l'énergie renouvelable et d'autres technologies propres.

Administrés par différentes organisations ou agences, dont des municipalités, des regroupements de municipalités, des fournisseurs de services publics et des organisations de développement économique local, les achats groupés présentent les avantages suivants :

- Réduction des coûts initiaux et de ceux liés aux transactions
- Réduction de la complexité et de l'inertie des clients à l'égard des nouvelles technologies

À l'aide d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, l'organisation qui gère les achats groupés (p. ex. une municipalité) négocie des rabais auprès de fournisseurs, comme des installateurs de panneaux solaires, des fabricants et des constructeurs automobiles. Ensuite, l'organisation offre les rabais à ses membres, qui peuvent être notamment des résidents d'une collectivité ou des services gouvernementaux. Cette démarche remporte un succès accru quand elle s'accompagne d'efforts de sensibilisation et de marketing au sein de la collectivité (p. ex. avec l'aide de groupes de quartier ou d'organisations locales de confiance).

Les achats groupés sont de plus en plus utilisés par les municipalités et les organisations sans but lucratif pour acheter de l'énergie renouvelable et d'autres technologies propres.

Évolutivité

Il a été démontré que les achats groupés conduisent les utilisateurs potentiels à recourir davantage à de nouvelles technologies d'énergie propre, réduisent les coûts assumés par les consommateurs et leur font mieux connaître et accepter les nouvelles technologies. Les utilisateurs potentiels ont habituellement une demande limitée de nouvelles technologies en raison du manque généralisé de sensibilisation et de l'incertitude quant à leur efficacité et à leurs avantages.

Un programme d'achats groupés peut aider les consommateurs potentiels à combler leur manque de connaissances et à stimuler la demande locale d'un produit, ce qui à son tour génère un besoin d'investissement dans la collectivité locale[11]. Les efforts de marketing et de sensibilisation associés aux achats groupés aident à attirer l'attention à cet égard et démontrent la valeur, par exemple, de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone[12].

Compte tenu du faible coût initial d'investissement, les achats groupés peuvent être réalisés par des municipalités petites ou grandes et appliqués à de nombreux types de technologies et de services. En outre, une fois que le mécanisme d'achat est établi pour un produit ou un service précis, il peut facilement être appliqué à d'autres éléments[13].

11 Joint Venture Silicon Valley (sans date). Regional Renewable Energy Procurement (R-REP) Project.
12 Salisbury, M. et collab. Evaluation of Colorado Electric Vehicle Group Purchase Programs. Southwest Energy Efficiency Project.
13 Reynolds, B. et J. Wadsworth, 2009. A Guide for the Development of Purchasing Cooperatives. Cooperative Information Report 64. Département de l'Agriculture des États-Unis : développement rural.

Facteurs clés

Facilité de mise en œuvre	Les deux éléments essentiels des achats groupés efficaces consistent à créer des partenariats avec les fournisseurs et les organisations locales et à communiquer l'accord à l'ensemble de la collectivité. Les efforts de marketing au sein de la collectivité sont souvent cités comme le meilleur moyen de communiquer les accords d'achats groupés conclus[14].
Faisabilité du point de vue politique et acceptation du public	Parce que les programmes d'achats groupés sont habituellement peu coûteux et que les avantages que les membres de la collectivité en retirent sont clairs, les achats groupés sont généralement faisables du point de vue politique; toutefois, les efforts de communication et de sensibilisation constituent des éléments essentiels de leur succès[16].
Risque financier pour les municipalités	Le risque financier est limité, mais il peut être présent si la technologie est détenue par un ou deux fournisseurs seulement. La concurrence au sein du marché est nécessaire pour s'assurer que les fournisseurs sont enclins à négocier des rabais[17].
Facteurs propres aux provinces ou aux territoires	Les politiques provinciales et fédérales peuvent aider à réduire davantage les coûts (p. ex. les achats groupés, combinés aux mesures incitatives fiscales de la province, peuvent conduire à une réduction marquée des coûts des véhicules électriques)[18].

14 Salisbury, M. et W. Toor, 2016. Evaluation of Colorado Electric Vehicle Group Purchase Programs. Southwest Energy Efficiency Project.
15 Ibid.
16 Ibid.
17 Ibid.
18 Ibid.

Programme d'achats groupés de véhicules électriques au Colorado

En 2015, les comtés de Boulder et d'Adams ainsi que la Ville et le comté de Denver, aux États-Unis, ont collaboré pour offrir aux membres de leur collectivité des rabais à l'achat de véhicules électriques et de panneaux solaires grâce à un programme d'achats groupés.

Au cours des quatre mois pendant lesquels on a offert ce programme, les résidents ont acheté 248 Nissan LEAF et 147 panneaux solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 832 kW. Le programme s'appuyait sur la participation d'un concessionnaire automobile local, Boulder Nissan, qui a quadruplé ses ventes mensuelles de LEAF et réalisé 5 % des ventes nationales pendant la durée du programme.

Le programme offrait des économies substantielles : en effet, le prix initial du véhicule se chiffrait à plus de 31 000 $ US, mais après le rabais de groupe de 8349 $ et les crédits d'impôt fédéral et étatique, la LEAF coûtait le même prix que le véhicule à essence le moins cher sur le marché.

Principaux facteurs ayant contribué au succès du programme :

- Concessionnaire dynamique
- Sensibilisation active effectuée par les administrations locales, les employeurs et autres partenaires
- Forte couverture médiatique locale

De fait, les ventes indiquent que le programme a eu une portée plus grande qu'on ne l'avait prévu, car seulement 28 % des acheteurs de véhicules électriques avaient décidé de se procurer un tel véhicule avant le début du programme.

Le comté de Boulder a dirigé le programme, tandis que les comtés d'Adams et de Denver ont agi principalement comme partenaires clés en matière de sensibilisation. Vote Solar, une organisation locale sans but lucratif, a contribué à sensibiliser et à informer les gens ainsi qu'à sélectionner les fournisseurs. Le comté de Boulder estime avoir consacré au programme 165 heures de travail et engagé 650 $ US de dépenses, ce qui prouve à quel point un investissement mineur peut entraîner des répercussions environnementales importantes.[19]

Lectures complémentaires

The Electric Vehicle and Photovoltaic Power Purchase Handbook: A Toolkit for Developing Electric Vehicle and Rooftop Solar Group Purchase Programs. Southwest Energy Efficiency Project, 2016.

Ivine, L., Sawyer, A. et J. Grove, 2012. The Solarize Guidebook: A Community Guide to Collective Purchasing of Residential PV Systems. Initiative Sunshot du département de l'Énergie des États-Unis.

Walsh, A. et N. Nigro, 2017. EV-Solar Purchase Program: A Transportation Electrification Concept. Atlas Public Policy.

19 Salisbury, M. et W. Toor, 2016. Evaluation of Colorado Electric Vehicle Group Purchase Programs. Southwest Energy Efficiency Project.

Énergie renouvelable appartenant à la collectivité

L'énergie renouvelable appartenant à la collectivité désigne les projets d'énergie propre appartenant à un groupe de membres de la collectivité qui retirent de l'énergie ou des avantages financiers de systèmes à énergie renouvelable sans pour autant assumer de responsabilité quant à l'approvisionnement, à la propriété ou à l'entretien de ces systèmes au cours de leur durée de vie utile.

Élaborés par des résidents, des groupes d'agriculteurs, des coopératives, des Premières Nations, des institutions locales et des municipalités,[20] les projets d'énergie renouvelable appartenant à la collectivité connaissent une expansion rapide au Canada. Ils comprennent des parcs éoliens, des projets hydroélectriques au fil de l'eau ainsi que des installations de production d'énergie solaire et de traitement de biomasse. Ils offrent entre autres les avantages suivants :

- Plus grande indépendance énergétique et meilleure stabilité des prix[21].
- Renforcement du soutien accordé aux initiatives d'énergie propre et dynamisme accru de la collectivité[22].
- Développement et diversification économiques[23].
- Selon la Toronto Renewable Energy Co-Operative, chaque dollar investi en énergie appartenant à la collectivité donne lieu à une activité économique supplémentaire de deux dollars, ce qui permet de créer deux fois plus d'emplois qu'un projet appartenant à des entreprises[24].

Il existe de nombreux modèles de propriété, notamment des coopératives et des fonds d'investissement ainsi que les projets de panneaux solaires dans un jardin, par exemple[25]. Les municipalités peuvent participer à la réalisation de projets communautaires en fournissant des terrains, en accélérant les processus d'approbation et d'octroi de permis, et en favorisant la participation citoyenne ou même en permettant aux citoyens d'être en partie propriétaires du système.

Évolutivité

L'énergie renouvelable appartenant à la collectivité joue un rôle crucial dans l'élargissement de l'accès à l'énergie propre[26]. Elle fournit une énergie locale abordable et à faibles émissions de carbone à des personnes qui, d'ordinaire, ne peuvent pas investir dans de l'énergie renouvelable, comme les locataires, les entreprises et les ménages à faible revenu[27]. Elle permet aussi de renforcer le soutien et l'intérêt portés à l'énergie renouvelable, ce qui en accroît l'adoption. L'énergie appartenant à la collectivité a joué un rôle clé dans l'élargissement de l'utilisation de l'énergie renouvelable en Europe : elle génère 34 % de l'énergie renouvelable en Allemagne[28] et connaît du succès au Danemark, au Royaume-Uni et ailleurs[29]. L'énergie renouvelable appartenant à la collectivité est vouée à la croissance au Canada, et elle est particulièrement importante à mesure que les prix de l'énergie montent, que la population augmente et que nos collectivités et nos systèmes de transport dépendent de plus en plus de l'électricité.

---

20 Lipp, J. et M. D. Tarhan, 2016. Accelerating Renewable Energy Co-Operatives in Canada: A Review of Experiences and Lessons. Toronto Renewable Energy Co-Operative.
21 Ibid.
22 Lovekin, D. et K. Kilpatrick, 2010. Community-Owned Renewables. Pembina Institute.
23 Lipp, J. et collab. Accelerating Renewable Energy Co-Operatives in Canada: A Review of Experiences and Lessons. Toronto Renewable Energy Co-Operative.
24 Institute for Local Self Reliance, 2014. Advantage Local – Why Local Energy Ownership Matters.
25 People Power Planet, 2018. Community Energy Models: Ownership Models.
26 Solar Energy Industries Association, 2016. Community Solar.
27 Ibid.
28 Community Power: for people's ownership of renewable energy. Allemagne, sans date.
29 Balch, O. « Energy co-ops: why the UK has nothing on Germany and Denmark ». *The Guardian*, le 2 octobre 2015.

Facteurs clés

Facilité de mise en œuvre	L'investissement en capital initial et le renforcement des capacités (ressources techniques, comptables et juridiques) représentent souvent les plus grands obstacles auxquels se heurtent les membres de la collectivité. Les municipalités peuvent offrir du soutien en aidant à atténuer certains de ces obstacles[30].
Faisabilité du point de vue politique et acceptation du public	Les systèmes énergétiques appartenant à la collectivité sont généralement mieux acceptés que les systèmes privés, car les membres de la collectivité participent au projet et au processus de prise de décision, ce qui leur permet de mieux comprendre les avantages de l'énergie renouvelable[31].
Risque financier pour les municipalités	Le risque financier est limité, car le système appartient à de nombreux membres de la collectivité ou à des organisations sans but lucratif plutôt qu'à la municipalité elle-même.
Facteurs propres aux provinces ou aux territoires	La législation de l'ensemble des provinces et des territoires prévoit des modèles de gestion coopérative[32].

Système énergétique communautaire à Revelstoke, en Colombie-Britannique

Le système énergétique communautaire alimenté à la biomasse de la Ville de Revelstoke, un système en circuit fermé, utilise les résidus de bois provenant d'une scierie locale pour chauffer des immeubles du centre-ville. En 2001, les membres de la collectivité ont commencé à faire du bénévolat pour réaliser un projet de système énergétique alimenté à la biomasse en tirant parti des résidus de bois de la scierie, qui étaient incinérés à l'origine. Le groupe communautaire a créé une filiale en propriété exclusive de la municipalité, la Revelstoke Community Energy Corporation, qui possède et exploite le système. L'investissement initial a été de 5,6 millions de dollars sur une période de récupération prévue de cinq ans. En fonction depuis 2005, ce système énergétique communautaire fait contrepoids à l'émission de plus 3700 tonnes de GES chaque année, améliore la qualité de l'air local, renforce la sécurité d'emploi et diminue les coûts liés à l'énergie.[33,34]

Lectures complémentaires

Conseil des ministres de l'Énergie, 2009. *Solutions énergétiques intégrées pour les collectivités – Plan d'action.*

Daley, K., 2016. Énergies de substitution et renouvelables dans le Nord : les initiatives communautaires. Gouvernement du Canada : Savoir polaire Canada.

Nadkarni, K. et S. Hastings-Simon, 2017. Alberta Community Solar Guide. Pembina Institute.

30 Lafond, L., D. Mazier, C. Cunningham et E. Hale, 2013. Barriers to Community-Owned Renewable Energy. Elton Energy Cooperative et Manitoba Housing and Community Development.

31 Lipp, J. et B. Dolter, 2016. The Power of Community: How Community-Owned Renewable Energy Can Help Ontario Create A Powerful Economic Advantage. Toronto Renewable Energy Co-Operative.

32 Gouvernement du Canada, 2015. Guide d'information sur les coopératives. Secteur de la politique stratégique, Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

33 B.C. Ministry of Community & Rural Development (sans date). Green Communities: Integrated Resource Recovery Case Study: Revelstoke Community Energy System.

34 Biomass Energy Resource Center, 2009. Community District Energy: City of Revelstoke.

Briser la barrière des capitaux :

taxes d'améliorations locales et marchés de services écoénergétiques

Les **taxes d'améliorations locales** et les **marchés de services écoénergétiques** permettent aux propriétaires d'immeubles d'améliorer le rendement énergétique sans coûts initiaux, ou presque. Ces deux outils financiers prouvent que les municipalités peuvent briser la barrière des capitaux de façon rentable, en plus de réduire les émissions du secteur du bâtiment et de stimuler l'économie locale.

Taxes d'améliorations locales

Les taxes d'améliorations locales, parfois appelées modèle d'énergie propre en fonction de l'évaluation foncière ou paiements de rénovation énergétique en fonction de l'évaluation foncière (respectivement PACE ou PAPER en anglais), permettent aux propriétaires d'immeubles d'entreprendre des rénovations énergétiques ou d'installer des sources d'énergie renouvelable et d'améliorer leurs propriétés sans coûts initiaux ou avec un déboursé minime.

La municipalité ou une entreprise tierce accorde un prêt à faible taux d'intérêt, qui est ensuite remboursé par l'entremise de la facture d'impôt foncier. Si la propriété est vendue, les paiements du prêt demeurent associés à la facture d'impôt foncier, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas transférés à une autre propriété. Dans bien des cas, les économies découlant de l'amélioration du rendement énergétique peuvent dépasser l'investissement initial[35]. Les taxes d'améliorations locales réduisent les obstacles financiers incombant à tous les propriétaires privés et les encouragent à entreprendre des rénovations énergétiques dans des logements où ils ne prévoient pas vivre à long terme.

Évolutivité

Les taxes d'améliorations locales sont un puissant outil qui peut susciter des retombées environnementales à long terme et à faible coût tout en créant des occasions d'emploi vertes et en stimulant l'économie locale. S'il est adéquatement administré et financé, le programme de taxes d'améliorations locales n'a pas besoin de financement externe continu pour progresser[19]. Ce facteur est particulièrement important compte tenu des obstacles financiers liés aux rénovations énergétiques résidentielles et du besoin urgent de réduire les émissions du secteur du bâtiment.

> Les taxes d'améliorations locales permettent aux propriétaires d'immeubles d'améliorer leurs propriétés sans coûts initiaux ou avec un déboursé minime.

35 PACEAlberta, 2018. PACE: A World Changing Green Financing Tool.

Facteurs clés

Facilité de mise en œuvre	La capacité d'associer les prêts à la structure d'imposition foncière existante rend relativement simple la mise en place de taxes d'améliorations locales. Le capital requis pour lancer le programme peut constituer un défi, en particulier pour les petites municipalités, mais des entreprises tierces peuvent être une source de financement. Le programme doit aussi faire l'objet d'une promotion efficace auprès des résidents pour que sa réussite soit assurée.
Faisabilité du point de vue politique et acceptation du public	Les propriétaires et le secteur du bâtiment appuient habituellement les taxes d'améliorations locales, car elles génèrent à la fois des économies et des occasions d'emploi[36]. Le financement au moyen d'une taxe d'améliorations locales peut être particulièrement avantageux pour les résidents qui n'ont pas accès à des lignes de crédit ou qui ne veulent pas être assujettis à la fluctuation des taux d'intérêt[37]. La possibilité que les logements assortis d'une taxe d'améliorations locales soient plus difficiles à vendre constitue un obstacle potentiel à la participation à court terme, car les acheteurs potentiels peuvent être découragés par les frais supplémentaires associés à la propriété. Cette préoccupation peut être atténuée par des efforts efficaces visant à sensibiliser la population et à la renseigner sur les avantages des taxes d'améliorations locales[38].
Risque financier pour les municipalités	Le risque financier est faible, car peu de gens refusent de payer leur impôt foncier. De plus, les administrations municipales peuvent choisir de faire appel à d'autres ordres de gouvernement ou à des tiers pour partager le risque[39]. Le dépassement des frais d'administration et le manque de mesures précises quant aux répercussions du programme peuvent représenter des obstacles financiers. Réserver assez de fonds au titre des frais d'administration et concevoir un protocole précis peut aider à atténuer ce risque[38].
Facteurs propres aux provinces ou aux territoires	Il est indispensable d'adopter une législation à l'échelle provinciale et territoriale pour appliquer les taxes d'améliorations locales aux améliorations apportées à l'efficacité énergétique dans les propriétés privées[40]. Jusqu'en 2018, les programmes de taxes d'améliorations locales ont été utilisés pour financer des projets de rénovation énergétique résidentielle et d'énergie propre en Alberta[41], en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, en Ontario[42] et au Québec[43].

36 Persram, S., 2013. Using Local Improvement Charges to Finance Residential Energy Upgrades. Sustainable Alternatives Consulting Inc.
37 Ibid.
38 Clean Air Partnership, 2018. Low(er) Carbon Building Financing Options and Resources. Webinaire, le 7 mars 2018. http://www.cleanairpartnership.org/partners-for-climate-protection-ontario-region-resources/
39 The Atmospheric Fund, 2017. Energy Efficiency Financing Tools for the Canadian Context.
40 Duffy, R., H. Fussell, 2011. Building Fast Action for Climate Change and Green Jobs: This Green House. Centre for Civic Governance, Columbia Institute.
41 Gouvernement de l'Alberta. Property Assessed Clean Energy (PACE) legislation. https://www.alberta.ca/PACE.aspx
42 Appendix F: Assessment for the Local Improvement Charges (LIC) Mechanism to Foster Building Retrofits. Ville d'Ottawa.
43 FIME – Financement innovateur pour des municipalités efficaces. Un projet de l'AQME.

Programme de prêts pour des rénovations écoénergétiques de maisons à Toronto

Dans le cadre de son programme de prêts pour des rénovations écoénergétiques de maisons, la Ville de Toronto prête de l'argent aux propriétaires pour couvrir les coûts initiaux d'améliorations de l'efficacité énergétique. Le prêt peut atteindre 75 000 $ ou 10 % de la valeur estimée du logement au moment du prêt, et il est remboursé par l'entremise de la facture d'impôt foncier de la propriété. Le taux d'intérêt est établi à 2 % par année pendant 5 ans, à 2,75 % pendant 10 ans ou à 3,54 % pendant 15 ans.

De janvier 2014 à décembre 2016, le programme de prêts a financé 125 projets totalisant 2,1 millions de dollars. Il a permis aux propriétaires d'économiser en moyenne 560 $ et d'éliminer 395 tonnes de GES par année. La simplicité du processus de demande, le soutien accordé à la clientèle et le caractère transférable du prêt à un propriétaire futur ont largement contribué à la réussite du programme. Cependant, plusieurs défis majeurs ont dû être surmontés pendant sa mise en œuvre. Par exemple, seule la moitié des prêteurs hypothécaires ont donné leur consentement, indispensable pour s'assurer que la participation au programme ne constitue pas une violation des modalités hypothécaires du propriétaire.

De plus, les efforts de marketing et de promotion du programme ont été laborieux et difficiles à maintenir au fil du temps. Néanmoins, le programme a montré que les taxes d'améliorations locales permettent de réduire les barrières et d'encourager les améliorations du rendement énergétique au sein du parc immobilier canadien[44].

Lectures complémentaires

The Atmospheric Fund, 2017. Energy Efficiency Financing Tools for the Canadian Context: A TAF Technical Guidance Note.

Brownlee M., 2013. Financing Residential Energy Savings: Assessing Key Features of Residential Energy Retrofit Financing Programs. Institut pour l'IntelliProspérité.

Ville de Toronto, 2017. Home Energy Loan Program and High-rise Retrofit Improvement Support Program Evaluation. Report for Action PE 18.4.

Clean Air Partnership, 2018. CHEERIO: Collaboration on Home Energy Efficiency Retrofits in Ontario.

44 Ville de Toronto, 2017. Home Energy Loan Program and High-rise Retrofit Improvement Support Program Evaluation. Report for Action PE 18.4.

Marchés de services écoénergétiques

Les marchés de services écoénergétiques sont des contrats conclus entre le propriétaire ou l'exploitant d'un immeuble et une entreprise de services énergétiques. Ils garantissent que les dépenses en immobilisations initiales d'un projet de rénovation énergétique seront compensées par les économies réalisées pendant la durée du contrat, qui est habituellement de 15 à 20 ans.

De nombreuses municipalités et d'autres ordres de gouvernement, de même que des universités, des hôpitaux et des immeubles commerciaux et industriels, ont utilisé les marchés de services écoénergétiques pour financer les rénovations d'immeubles[45]. Ces marchés offrent entre autres les avantages suivants :

- Réduction des coûts initiaux découlant des améliorations du rendement énergétique
- Transfert des risques financiers du propriétaire de l'immeuble aux entreprises de services énergétiques
- Financement de projets de rénovation énergétique sans dépense additionnelle de l'argent des contribuables[46]

Évolutivité

Les marchés de services écoénergétiques ont gagné en popularité au cours des dernières années, car ils offrent des avantages financiers et permettent de réduire les dépenses en immobilisations. Comme ces marchés de services utilisent des sources de financement privé, ils peuvent réduire la pression exercée sur les ressources en capital. Et surtout, ils permettent d'adopter une approche globale de modernisation des immeubles, au lieu de procéder à de petites rénovations partielles[47]. Il est essentiel d'utiliser une approche globale pour générer d'importantes réductions des émissions dans le secteur du bâtiment.

Facteurs clés

Facilité de mise en œuvre	Les marchés de services écoénergétiques sont simples à mettre en œuvre et à exécuter; leurs coûts initiaux sont très bas et ils offrent des économies garanties. Les règles d'approvisionnement public peuvent créer quelques obstacles, comme de longues périodes d'attente.
Faisabilité du point de vue politique et acceptation du public	Les administrations et agences canadiennes, comme Ressources naturelles Canada, sont en faveur de l'élaboration de marchés de services écoénergétiques[48].
Risque financier pour les municipalités	Les marchés de services écoénergétiques transfèrent la plus grande partie du risque technique et financier à une entreprise de services énergétiques tierce. Cependant, pour éviter les dépassements de coûts et les déficits en matière d'économies, il est essentiel de réaliser une étude de faisabilité détaillée et de veiller à ce qu'un plan de suivi et de vérification soit en place avant la signature du contrat[49]. Un plan de suivi et de vérification clair et détaillé aide à définir correctement la consommation énergétique de départ, requise pour calculer les économies d'énergie pendant la durée du contrat.
Facteurs propres aux provinces et aux territoires	Les marchés de services écoénergétiques sont possibles dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

45 Love, P., 2012. Energy Performance Contracts: Taking the Risks Out of Energy Efficiency Building Retrofits. LAS Connections Energy Symposium.
46 Association canadienne des entreprises de services énergétiques, 2017. Guaranteed Energy Savings: Premier Issue.
47 Association canadienne des entreprises de services énergétiques, 2016. White Paper on the Use of Guaranteed Energy Service Performance Contracts (ESPC's) to Achieve Provincial Carbon Reduction Targets. Soumission au gouvernement de l'Ontario.
48 Fraser, M. (sans date) What Makes the Canadian ESCO Industry Unique? SRC Canada Inc.
49 Gauthier, G. 2016. Energy Performance Contracting (EPC) — Key Considerations to Maximize the Benefits. Econoler. RPIC – Stream 5: Ask the Experts, Ottawa, le 16 novembre 2016.

Programme Metered Energy Efficiency Transaction (MEET) de la Ville de Seattle

L'écart entre l'investissement en capital assuré par le propriétaire de l'immeuble et les économies d'énergie réalisées par les locataires est un obstacle important à la rénovation énergétique approfondie d'immeubles commerciaux. Plus précisément, les locataires sont peu enclins à investir dans la rénovation d'immeubles qui ne leur appartiennent pas, et les propriétaires ne sont pas prêts à le faire non plus, car c est le locataire qui bénéficie des factures réduites, et non le propriétaire.

Le programme Metered Energy Efficiency Transaction (MEET) de la Ville de Seattle est conçu pour réduire ces obstacles et améliorer l'efficacité énergétique du secteur du bâtiment commercial. Le « locataire énergétique » (le propriétaire de l'immeuble ou une entreprise tierce) supervise l'installation des améliorations énergétiques apportées à l'immeuble, en assure l'entretien et signe une entente d'achat d'énergie à long terme (habituellement, de 20 à 30 ans) avec une entreprise de services publics qui doit fournir des économies d'énergie mesurées en fonction des rénovations. Le locataire énergétique reçoit des paiements mensuels de l'entreprise de services publics se rapportant à l'efficacité énergétique mesurée, qui couvrent les coûts des améliorations de l'efficacité énergétique, tandis que les locataires de l'immeuble paient le même montant qu'ils payaient avant les rénovations. Cette démarche incite les propriétaires d'immeubles à entreprendre des améliorations de l'efficacité énergétique et permet à l'entreprise de services publics de maintenir les ventes unitaires tout en fournissant aux locataires un espace confortable et bien éclairé. Le programme MEET réduit les obstacles qui empêchent d'apporter des améliorations en matière d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment commercial et crée un moyen de partager des récompenses économiques entre tous les groupes d'intervenants[50].

Lectures complémentaires

Energy Performance Contracts for Local Governments: Industry Standards and Best Practices Guide, 2013. Climate Smart Communities.

Association canadienne des entreprises de services énergétiques, 2016. White Paper on the Use of Guaranteed Energy Service Performance Contracts (ESPC's) to Achieve Provincial Carbon Reduction Targets. Soumission au gouvernement de l'Ontario.

Gauthier, G., 2016. Energy Performance Contracting (EPC) – Key Considerations to Maximize the Benefits. Econoler. RPIC – Stream 5: Ask the Experts, Ottawa, le 16 novembre 2016.

Unlocking Deep Efficiency in Commercial Buildings: The Metered Energy Efficiency Transaction Structure, 2016. Meets Accelerator Coalition et Bullitt Foundation.

50 Unlocking Deep Efficiency in Commercial Buildings: The Metered Energy Efficiency Transaction Structure. Meets Accelerator Coalition et Bullitt Foundation, 2016.

Créer un cercle vertueux :

fonds verts renouvelables et obligations vertes

Les **fonds renouvelables** et les **obligations** existent dans le monde de la finance depuis des décennies, mais ces deux outils de financement ont récemment été réorientés vers les initiatives environnementales. Ils prouvent qu'un petit investissement peut donner lieu à d'importantes récompenses financières.

Fonds verts renouvelables

Les fonds verts renouvelables, aussi connus sous le nom de fonds de crédit renouvelables, sont des ensembles de fonds municipaux, provinciaux ou fédéraux qui financent divers projets de réduction des émissions. Les économies générées par les projets initiaux sont ensuite utilisées pour octroyer de nouveaux prêts dans le cadre d'autres projets, ce qui crée une source de capitaux constamment renouvelable[51].

Les fonds verts renouvelables peuvent être utilisés dans le cadre de projets municipaux, comme la modernisation d'infrastructures et d'immeubles, ou ils peuvent servir à octroyer des subventions à de petites organisations ou entreprises travaillant à améliorer le climat au sein de la collectivité.

Évolutivité

Comme les économies découlant de chaque projet sont réinvesties dans le fonds pour financer des projets futurs, les fonds verts renouvelables détiennent un important potentiel de croissance. Il s'agit d'une source de fonds relativement peu coûteuse qui peut servir à financer des projets de développement durable pendant longtemps, et qui aide les municipalités à atteindre leurs objectifs à long terme.

Facteurs clés

Facilité de mise en œuvre	Le besoin de capitaux suffisants pour alimenter le fonds risque de poser un problème aux collectivités plus petites. L'administration du fonds fait appel au temps et à l'expertise du personnel, même si les administrations locales peuvent déjà disposer de fonds renouvelables destinés à d'autres fins et, par conséquent, être en mesure de fournir du soutien et du savoir-faire à l'interne[52].
Faisabilité du point de vue politique et acceptation du public	Il peut être difficile d'analyser la rentabilité de l'investissement initial. Cependant, seul un investissement unique est requis : une fois lancé, le programme génère ses propres fonds.
Risque financier pour les municipalités	Afin d'atténuer le risque que les prêts ne soient pas remboursés, il faut effectuer une analyse rigoureuse du rendement du capital investi. De plus, renouveler les fonds verts renouvelables prend du temps, particulièrement dans le cas de prêts à plus long terme associés aux projets d'amélioration du rendement énergétique[53].
Facteurs propres aux provinces ou aux territoires	Les gouvernements provinciaux et fédéral peuvent parfois fournir des capitaux pour le fonds[54].

51 Office of Energy Efficiency & Renewable Energy (sans date). Revolving Loan Funds, département de l'Énergie des États-Unis.
52 Ibid.
53 Ibid.
54 Environmental Protection Agency, 2015. FY16 Guidelines for Brownfields Revolving Loan Fund Grants.

Green Initiatives Trust Fund de la Ville de Pittsburgh

Le Green Initiatives Trust Fund de la Ville de Pittsburgh est une source de financement sûre et constante découlant de mesures d'économie d'énergie, utilisée pour financer de futurs projets locaux axés sur l'efficacité énergétique, comme des vérifications de la consommation d'énergie, des achats groupés d'énergie, des initiatives de production d'énergie renouvelable et d'amélioration de l'efficacité énergétique dans des installations municipales, ainsi que d'autres initiatives écologiques prévues dans le plan d'action climatique de la Ville.

Même s'il n'y a pas de critères officiels de financement, Pittsburgh privilégie les projets dont la période de remboursement correspond à moins de la moitié de la durée de vie utile du matériel ou de la mesure prise.

Le fonds a contribué à faire évaluer et approuver les projets énergétiques plus rapidement par les organes de prise de décision de la municipalité.

Lors de sa création en 2008, le fonds a reçu 100 000 $ US, et les économies réalisées grâce aux achats groupés d'énergie et à l'énergie épargnée se sont ajoutées à cette somme chaque année. De 2008 à 2012, le fonds a financé l'installation de systèmes de production d'énergie solaire thermique, d'un système photovoltaïque solaire et de 4000 lampadaires à DEL ainsi que la rénovation de plusieurs immeubles municipaux, dont l'hôtel de ville, pour un total de 2,45 M$ US[55].

Lectures complémentaires

Booth, S., 2009. Revolving Loan Funds (RLF). National Renewable Energy Laboratory (NREL).

Green Initiatives Trust Fund : Ville de Pittsburgh. Better Buildings Solution Centre : département de l'Énergie des États-Unis.

Indvik, J., Foley, R. et M. Orlowski, 2013. Green Revolving Funds: An Introductory Guide to Implementation & Management. Sustainable Endowments Institute et The Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education.

Office of Energy Efficiency & Renewable Energy (sans date). State and Local Solution Center: Revolving Loan Funds. Département de l'Énergie des États-Unis.

55 Green Initiatives Trust Fund : Ville de Pittsburgh. Better Buildings Solution Centre : département de l'Énergie des États-Unis.

Obligations vertes

Les obligations vertes sont des titres de créance dont le produit est affecté à des projets liés à l'environnement ou au climat, comme des initiatives de transport en commun ou des investissements dans des infrastructures à faibles émissions de carbone[56]. Elles offrent les mêmes modalités financières que les autres obligations[57], de sorte que les investisseurs n'ont pas à choisir entre le rendement financier et les avantages environnementaux. Il existe quelques types d'obligations vertes[58], mais la plupart sont des obligations de détail semblables à des obligations du Trésor, à taux d'intérêt fixe et rachetables en entier à l'échéance, qui est habituellement de 10 à 30 ans[59].

Les obligations sont un outil de financement fiable utilisé par tous les ordres de gouvernement depuis les années 1900, mais le marché des obligations vertes est relativement nouveau. La première obligation verte a été émise en 2007 par la Banque européenne d'investissement, et les premières obligations vertes municipales, en 2013, par le Massachusetts State Treasury. Depuis, le marché a connu une croissance rapide. En 2017, l'émission d'obligations vertes au Canada a atteint 3,8 milliards de dollars, surpassant ainsi toutes les années précédentes combinées[60]. Les occasions de croissance pour les obligations vertes sont nombreuses car la demande dépasse régulièrement l'offre au Canada et à l'étranger[61,62,63].

Évolutivité

La demande au sein du marché des obligations vertes devrait continuer d'augmenter, particulièrement à mesure que les investisseurs se préoccupent davantage de la gestion des risques liés aux changements climatiques et à l'investissement responsable[64,65]. Les obligations vertes sont considérées comme un élément clé pour mobiliser l'investissement privé et financer la transition vers une économie résiliente à faibles émissions de carbone[66]. Les obligations vertes municipales sont particulièrement adaptées aux projets d'infrastructures publiques assortis d'amortissements à long terme[67], et elles peuvent contribuer à renverser la tendance politique et économique actuelle qui consiste à se concentrer sur la planification à court terme[68].

Les obligations sont un outil de financement fiable utilisé par tous les ordres de gouvernement depuis les années 1900, mais le marché des obligations vertes est relativement nouveau.

56 Green City Bonds. How to Issue A Green Muni Bond: The Green Muni Bonds Playbook.
57 Office ontarien de financement (sans date). Foire aux questions sur les obligations vertes de l'Ontario.
58 Green City Bonds. How to Issue A Green Muni Bond: The Green Muni Bonds Playbook.
59 Adaptation to Climate Change Team (ACT), 2015. Paying for Urban Infrastructure Adaptation in Canada: An Analysis of Existing and Potential Economic Instruments for Local Governments.
60 Obligations et changements climatiques – Édition canadienne, 2017. Climate Bonds Initiative et Institut pour l'IntelliProspérité.
61 Ibid.
62 Calder, A. et collab. RBC Capital Markets: Green Bonds. Banque Royale du Canada (RBC).
63 Programme des Nations Unies pour le développement (sans date). Green Bonds. Financing Solutions for Sustainable Development.
64 Obligations et changements climatiques – Édition canadienne, 2017. Climate Bonds Initiative et Institut pour l'IntelliProspérité.
65 Calder, A. et collab. RBC Capital Markets: Green Bonds. Banque Royale du Canada (RBC).
66 Obligations et changements climatiques – Édition canadienne, 2017. Climate Bonds Initiative et Institut pour l'IntelliProspérité.
67 Programme des Nations Unies pour le développement. Green Bonds. Financing Solutions for Sustainable Development.
68 Lanz, D., 2014. Green Bonds for a Green Economy: Considerations for Ontario. Centre canadien de politiques alternatives.

Facteurs clés

Facilité de mise en œuvre	Le prix de l'obligation et les intérêts connexes sont directement liés à la situation financière, au crédit et aux flux de trésorerie de l'émetteur, de sorte qu'il est plus difficile pour les petites municipalités d'émettre des obligations vertes. Cependant, cet obstacle peut être surmonté si plusieurs de ces municipalités émettent conjointement une obligation. Les obligations vertes sont assujetties à un processus de vérification et de certification par un tiers, ce qui garantit que le produit est utilisé pour réaliser des projets présentant des avantages environnementaux clairs[69,70]. Ce processus génère une augmentation des coûts de la transaction, mais les avantages dépassent habituellement ces coûts[71].
Faisabilité du point de vue politique et acceptation du public	Les obligations vertes sont déjà un outil de financement bien établi et relativement transparent, surtout que la vérification est assurée par un tiers. La faisabilité du point de vue politique et l'acceptation du public peuvent dépendre du plafond d'emprunt, le dépassement de ce plafond exigeant l'approbation des votants, qui peut varier[72].
Risque financier pour les municipalités	La structure, le risque et le rendement des obligations vertes sont identiques à ceux des obligations traditionnelles.
Facteurs propres aux provinces ou aux territoires	Aucune exigence juridique particulière ne s'applique[73]. Les municipalités canadiennes peuvent émettre des obligations vertes en vertu de la réglementation actuelle[74], mais les gouvernements provinciaux établissent des limites municipales quant au service de la dette, qui peuvent restreindre la taille des obligations[75].

69 Programme des Nations Unies pour le développement. Green Bonds. Financing Solutions for Sustainable Development.
70 Climate Bonds Initiative (sans date). Explaining green bonds.
71 Ibid.
72 Adaptation to Climate Change Team (ACT), 2015. Paying for Urban Infrastructure Adaptation in Canada: An Analysis of Existing and Potential Economic Instruments for Local Governments.
73 Programme des Nations Unies pour le développement. Green Bonds. Financing Solutions for Sustainable Development.
74 Carvalho, G., 2017. Institute on Municipal Finance and Governance.
75 Green City Bonds. How to Issue A Green Muni Bond: The Green Muni Bonds Playbook.

Obligations vertes de la Ville d'Ottawa (2017)

La Ville d'Ottawa a été la première municipalité canadienne à émettre une obligation verte grâce à l'application du Cadre des débentures vertes de la Ville d'Ottawa. Ce cadre définit huit types de projets auxquels le produit des obligations peut être affecté :

- Énergie renouvelable
- Rendement énergétique
- Prévention et contrôle de la pollution
- Transport propre
- Gestion durable de l'eau
- Gestion durable des ressources naturelles
- Adaptation et résistance aux changements climatiques
- Bâtiments écologiques[76]

La première obligation a été émise en novembre 2017, et son produit a servi à financer un système léger sur rail. L'émission a connu un grand succès : elle a coûté moins que celle d'obligations comparables non écologiques, et les acheteurs ont été deux fois plus nombreux que prévu. L'émission de l'obligation à 30 ans a permis de recueillir 102 M$, classant la Ville d'Ottawa au cinquième rang des plus importants émetteurs d'obligations au Canada en 2017[77].

Lectures complémentaires

Calder, A., Kolodzie, M. et V. Selot, 2017. RBC Capital Markets: Green Bonds. Banque Royale du Canada (RBC).

Climate Bonds Initiative et Institut pour l'IntelliProspérité, 2017. Obligations et changements climatiques – Édition canadienne.

Green City Bonds. How to Issue a Green Muni Bond: The Green Muni Bonds Playbook.

Programme des Nations Unies pour le développement. Financing Solutions for Sustainable Development: Green Bonds.

76 Ville d'Ottawa (sans date). Relations avec les investisseurs : obligations vertes.
77 Obligations et changements climatiques – Édition canadienne, 2017. Climate Bonds Initiative et Institut pour l'IntelliProspérité.

Conclusion

Pour que le Canada atteigne des cibles ambitieuses de réduction des émissions, il faut renforcer sans tarder les mesures d'atténuation des changements climatiques et en élargir la portée. Cet effort exige un important investissement sur le plan des nouvelles infrastructures, du transport et des systèmes énergétiques ainsi que dans le secteur du bâtiment à l'échelle des collectivités, et cet investissement ne peut pas être financé uniquement par l'entremise des sources de revenus municipales habituelles. Même une action soutenue à l'égard des entreprises produisant des émissions, qui génèrent une faible part de l'ensemble de l'énergie et des émissions, exige que les municipalités aient accès à des sources de financement fiables qu'elles ont souvent de la difficulté à trouver.

Les outils présentés dans ce guide peuvent contribuer à libérer le potentiel de plusieurs milliards de dollars émanant des investissements privés et communautaires, à renforcer le flux de capitaux, à réduire les coûts initiaux et le risque lié à ces investissements, tout en alimentant le développement économique local et en contribuant à conserver dans les économies locales les fonds destinés à l'énergie. Nous encourageons les administrations locales et leurs partenaires à déterminer lesquels de ces outils employer pour financer des projets d'action climatique ambitieux dans leurs collectivités.

Votre municipalité participe-t-elle au programme des PPC? Joignez-vous à la discussion sur la plateforme des PPC, la plateforme de réseautage en ligne du programme, faites part de vos expériences sur le financement de l'action climatique locale dans votre collectivité et profitez des témoignages d'autres municipalités canadiennes.

Vous ne participez pas au programme des PPC? Renseignez-vous sur les avantages de devenir membre et sur la façon d'adhérer à l'adresse **fcm.ca/ppc.**